



Mairie de Sainneville

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous communiquer différentes informations utiles et quelques rappels sur les manifestations à venir.

THÉÂTRE

La **Troupe Norville-en-Fête** vous propose une nouvelle pièce: **Comme une lettre à la poste**
Le 08 Mars 2019 à 21h00
Entrée gratuite, venez passer ensemble de bons moments de rire avec nous! Venez nombreux!

CÉLÉBRATION DU 08 MAI 1945

La célébration se fera le **7 Mai 2019 à 16h30**, au monument aux Morts. Vous y êtes cordialement invités!

PIERRES EN LUMIERES

La commune s'associe une nouvelle année avec **« Pierre en Lumière »**
A cette occasion des visites guidées de notre église seront organisées le **18 Mai de 18h à 22h**

FÊTE DES MÈRES

Le Maire et les Conseillers Municipaux ont le plaisir d'inviter toutes les **mamans** du village accompagnées de leur **famille**, au **vin d'honneur** servi en leur honneur le **Samedi 25 Mai 2019 à 18h30 À la salle Culturelle.**

SALON DE L'AGRICULTURE

Depuis plusieurs années, la commune organise des transports pour le **Salon de l'agriculture à Paris**. Cette année ce sera le **27 Février 2019**
Plusieurs départs sont prévus. Pour plus de renseignements, contactez la mairie.

FOIRE À TOUT ASCL

Comme les années précédentes, l'**ASCL** organise une **foire à tout** le **Dimanche 28 Avril 2019 de 8h à 18h** au **stade municipal**.
Restauration et buvette sur place. Renseignements et inscriptions au 02 35 30 48 14 ou au 06 67 05 72 40

MÉDAILLES DU TRAVAIL

La commune est heureuse de remettre des **médailles du travail** à plusieurs Sainnevillais. A cette occasion, une cérémonie est organisée le **Samedi 25 Mai 2019 à 18h30 à la salle Culturelle.**

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Tondeuses et engins à moteur & Bruits divers

Il est rappelé à tous que les horaires autorisés par la
Préfecture sont :

Jours de la semaine	8H30-12H00	14H00-20H00
Samedi	9H00-12H00	15H00-19H00
Dimanche et jours fériés	10H00-12H00	

Les aboiements excessifs d'un chien peuvent être considérés comme des troubles de voisinage. C'est moins l'intensité ou la force des aboiements mais davantage la répétition et la durée qui sont pris en compte pour troubles de voisinage, nous rappelons aux propriétaires de chiens de remédier à ce problème.

Merci de faire preuve de civisme pour la tranquillité de tous !

Nids de guêpes et frelons asiatiques

Ouvrez l'œil ! En cas de présence de nid d'insectes,
prendre contact avec la mairie

Un élu se déplacera et prendra contact directement avec
une entreprise au besoin.

La mairie prendra en charge la moitié du coût de
destruction du premier nid.

Conteneur à vêtements

Un nouveau dispositif a été mis en place par la commune,
un conteneur à vêtements a été installé à l'école des
Pommiers. Vous souhaitez donner une seconde vie à vos
vêtements, linge de maison, sacs et chaussures.

Rien de plus simple, venez les déposer au conteneur

Espace Fraîcheur

Attention changement de numéro de téléphone :
02 35 30 48 14